



DECLARATION DES ELUS CGT EDUC'ACTION A LA CAPA

du lundi 7 novembre 2016.

Cette CAPA s'ouvre au moment où nous vivons la mise en place du PPCR.

Même si les textes définitifs ne seront connus que lors du prochain CTM du 16 novembre 2016, l'accompagnement, l'évaluation et l'avancement des personnels sont à peu près cadrés. Pour la CGT Educ'Action, qui - rappelons-le -, n'a pas voté le PPCR, ces nouvelles mesures sont loin de satisfaire les revendications des personnels. Malgré l'annonce tapageuse d'une revalorisation des salaires des personnels, les augmentations envisagées seraient inférieures, voire très inférieures, à 30 euros à tous les échelons, ce qui équivaut à une augmentation réelle de l'ordre d'1% ; or, la perte du pouvoir d'achat depuis le 1^{er} janvier 2000 est de 14%. Pour une réelle revalorisation des salaires, la CGT Educ'Action revendique une grille salariale qui prenne réellement en compte la qualification requise pour devenir enseignant (le Master).

De plus, la promesse de l'accès de tous à la hors classe est un leurre : un 3^{ème} grade, la classe exceptionnelle, sera réservée à une toute petite fraction des membres d'un corps, 10%, ce qui contribue à faire perdurer un système méritocratique que la CGT dénonce dans son principe comme dans ses modalités d'application. Plus largement, la rémunération à la performance nous semble antinomique de la notion de service public.

Ainsi, la CGT revendique toujours un avancement de carrière unique et donc identique pour tous les enseignants basé sur la vitesse de l'avancement le plus rapide en déconnectant la rémunération de l'évaluation professionnelle. Plutôt que s'offusquer d'une telle proposition et dire que ce serait injuste (J'entends les remarques du type : et ceux qui ne font pas grand chose...), que chacun prenne plutôt ses responsabilités : si un collègue ne fait pas son travail, son supérieur hiérarchique dispose de moyens statutaires pour y remédier légalement, et cela à tous les niveaux.

Redisons-le, le PPCR ne répond pas aux attentes des personnels et ne revalorise pas un métier difficile qui peine à recruter. Si notre ministre se félicite d'une augmentation du nombre de candidats aux concours de l'enseignement cette année, on peut légitimement se demander combien seront en poste dans dix ans compte tenu des difficultés du métier d'enseignant auxquelles les mesures prises depuis plusieurs années ne répondent pas. En effet, on se contente le plus souvent d'annoncer des promesses chiffrées qui servent uniquement à masquer les réalités. Ainsi, les 60 000 postes annoncés dans l'Éducation nationale relèvent d'une promesse non tenue.

Les élus certifiés CAPA.